

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICE
REVISION N°1 DU SCOT DU PAYS DU CALAISIS**

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président

1) Rappel du contexte :

Le conseil syndical du 19 décembre 2023 a décidé :

- de prescrire la révision n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Calais ;
- de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du SCOT, au regard de la complexité du dossier et autoriser le lancement du marché public correspondant (consultation par la procédure d'appel d'offres ouvert).

En effet, les objectifs doivent être réinterrogés au regard des nouveaux enjeux liés au dérèglement climatique, notamment la sobriété foncière. Les estimations d'évolution de la population méritent également d'être corrigés au regard des constats de ce bilan. De nouveaux éléments sont à compléter : mobilités, eau, agriculture, énergies renouvelables (...).

Par ailleurs, depuis son approbation, le cadre juridique dans lequel s'inscrit le SCOT a évolué :

- entrée en vigueur de l'ordonnance du 17 juin 2020, relative à la modernisation des SCOT ;
- adoption de la loi Climat et Résilience le 22 août 2021 ;
- adoption de la loi accélération de la production des énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 ;
- modification du SRADDET engagée pour se mettre en conformité avec la loi Climat (échéance 22 novembre 2024) ;
- révision du SAGE du delta de l'Aa en cours.

2) Objet de la délibération :

Un appel d'offres ouvert a été lancé le 20 décembre 2023 sur le profil acheteur <https://marchespublics596280.fr> avec une date et heure limites de remise des offres fixées au 19 février 2024 à 12 heures.

La consultation comportait une option éventuelle (réalisation d'un programme d'actions annexé au SCOT) à laquelle les candidats devaient apporter une réponse.

4 offres ont été reçues

Ces offres se sont toutes avérées inférieures au montant initialement estimé de 500 000 € TTC.

Les critères de jugement étaient les suivants : Prix 40% / Valeur technique 60 %.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11 mars 2024.

C'est pourquoi, après présentation du rapport d'analyse des offres annexé, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL d'attribuer le marché référencé sous le numéro 2023-03 :

- au groupement VERDI NORD DE France (mandataire), PIVADIS, VIRAGE ENERGIES, VOIX ACTIVE et TEJAS AVOCATS, pour un montant total de 281 640.00 € HT (soit 281 640.00 € HT pour l'offre de base et 9 900 € HT pour chaque thématique retenue au regard de l'option) ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant délégué à signer le marché relatif à la révision n°1 du SCoT avec VERDI NORD DE FRANCE pour un montant de 281 640 € HT ;
- d'imputer les dépenses correspondantes aux crédits inscrits au budget général en section d'investissement.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 25 mars 2024
- son envoi à l'affichage le : 25 mars 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 27 mars 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 29/03/2024
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

**Le Président,
Bernard DELALIN**



COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2024

Le vingt mars de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Fabrice BALLART, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Laurent LENOIR, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Claudia ROBERT, MM Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**)

Secrétaire de séance : Monsieur Yves ENGRAND